

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Auguste Escoffier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée professionnel Auguste Escoffier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (13044)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Auguste Escoffier - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (13044)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	75	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Moyenne semestrielle générale supérieure à 10	Très important
	notes en lettres et histoire-géographie	moyenne en lettres et histoire géographique	Très important
	notes en langues vivantes	moyennes en LV1 et LV2	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	qualité de l'expression écrite	appréciation des professeurs	Essentiel
	esprit analytique et synthétique	appréciations des professeurs et fiche avenir "méthode de travail"	Très important
Savoir-être	Communication verbale et non verbale	Appréciations du bulletin	Très important
	autonomie	appréciation des professeurs et fiche avenir	Très important
	capacité d'organisation	appréciations des professeurs et fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	projet de formation motivé	Très important
	capacité à réussir dans la formation	avis du chef d'établissement	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagements lycéen/citoyen	fiche avenir "engagements"	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les membres de la commission d'examen des vœux étudient de façon coordonnée les dossiers des candidats.

Les éléments pris en compte sont les suivants:

- les bulletins de notes et appréciations (implication dans les apprentissages, dans le travail personnel, l'assiduité)
- le contenu et les informations de la fiche avenir
- le projet de formation de motivé: notamment la qualité rédactionnelle, la cohérence du parcours et les projets professionnels du candidat.

Pour les candidats ayant reçu une réponse "en recherche de contrat", un entretien avec les responsables pédagogiques de la formation est organisé afin d'échanger sur la connaissance de la formation, la motivation, le projet professionnel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Maîtrise de l'anglais et d'une deuxième langue étrangère
- Aptitude à l'autonomie et à la poly-compétence
- Résistance physique
- Sens de la communication (clarté et concision)
- Excellente présentation, élégance
- Esprit analytique et synthétique
- Esprit d'équipe
- L'investissement dans le travail personnel important
- Curiosité et ouverture d'esprit

Ne pas hésiter à découvrir et se renseigner sur la formation lors des JPO et en parcourant le site internet du lycée.

Signature :

Arnaud DUBOIS,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Auguste Escoffier